

## PROGRAMME DE FORMATION

### **FORMATION : Dirigeant d'agence d'aide à domicile et de garde d'enfants : expertise réglementaire, agrément et pilotage opérationnel**



Durée : 6 jours - 42 heures heures

#### **Public visé :**

Ce parcours s'adresse aux personnes souhaitant acquérir une expertise métier pour diriger une structure de Services à la Personne (SAP) :

- **Porteurs de projet** : Salariés du secteur médico-social ou en reconversion souhaitant créer leur propre agence d'aide à domicile ou de garde d'enfants.
- **Futurs dirigeants ou repreneurs** : Personnes en phase de rachat ou de prise de direction d'une structure existante.
- **Micro-entrepreneurs** : Indépendants déjà lancés souhaitant structurer leur activité, obtenir l'agrément d'État et passer un palier de développement.

#### **Prérequis :**

- ✓ **Projet professionnel** : Avoir l'intention réelle de créer ou de reprendre une activité de services à la personne.
- ✓ **Maîtrise du français** : Être capable de comprendre et de rédiger les documents administratifs de base.
- ✓ **Aptitudes numériques** : Savoir utiliser un ordinateur pour des tâches simples (recherche internet, saisie de texte).
- ✓ **Qualités humaines** : Empathie, sens du service et rigueur organisationnelle.

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Piloter la création complète** : Choisir le statut juridique et obtenir l'agrément/autorisation d'État.

- **Maîtriser l'ingénierie financière** : Déployer l'Avance Immédiate de l'Urssaf et optimiser les aides (APA, PCH, CMG).
- **Gérer la rentabilité** : Fixer ses tarifs, calculer son point mort et établir un prévisionnel financier sur 3 ans.
- **Manager les RH** : Recruter et gérer les contrats spécifiques à la convention collective nationale (SAP).
- **Développer l'activité** : Construire son réseau de prescripteurs et transformer les premières visites en contrats signés.
- **Garantir la conformité** : Appliquer les protocoles de bienveillance et de qualité obligatoires.

## Programme de Formation

### MODULE 1 : Ingénierie de projet et Cadre Réglementaire (12h)

- **Structuration administrative** : Comprendre la différence entre l'agrément, l'autorisation et la déclaration pour bien positionner son offre.
- **Le Dossier d'Agrément d'État** : Méthodologie de rédaction des pièces maîtresses (Projet de service, Règlement de fonctionnement, Livret d'accueil).
- **Le cadre juridique** : Choisir le statut juridique (Auto-entreprise, SASU, EURL) en fonction de la croissance visée.
- **Obligations du dirigeant** : Responsabilités civiles et pénales spécifiques aux services à la personne.

### MODULE 2 : Viabilité Économique et Ingénierie Financière (12h)

- **Le levier fiscal de l'agrément** : Maîtrise complète du crédit d'impôt de 50% et mise en place de l'Avance Immédiate (Urssaf).
- **Aides et financements** : Maîtrise du CMG (Garde d'enfants) et articulation avec les aides à l'autonomie (APA/PCH).
- **Rentabilité** : Calcul du coût de revient réel, fixation du tarif horaire et point mort de la structure.
- **Business Plan** : Élaboration du prévisionnel financier sur 3 ans.

### MODULE 3 : Pilotage Opérationnel et Gestion RH (10h)

- **Stratégie de recrutement** : Sourcing des intervenants et validation des compétences métiers.
- **Gestion des Ressources Humaines** : Les contrats de travail spécifiques (temps partiel, modulation) et la convention collective.
- **Optimisation opérationnelle** : Logiciels de télégestion, organisation des plannings et gestion des imprévus (remplacements).

### MODULE 4 : Stratégie de Lancement et Développement (8h)



- **Le réseau de prescription** : Comment devenir l'interlocuteur privilégié des mairies, médecins et assistantes sociales.
- **Vente de services** : Conduite de l'entretien de première visite au domicile pour transformer une demande en contrat.
- **Plan d'action commercial** : Stratégie pour obtenir ses 3 premiers clients sans budget publicitaire.
- **Qualité et Bienveillance** : Mise en place des indicateurs de suivi pour assurer la fidélisation des familles.

## MOYEN PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

**Modalité** : Formation 100% à distance en **distanciel synchrone** (classe virtuelle en temps réel).

### 1. Moyens techniques :

- **Plateforme de visioconférence** : Utilisation d'outils professionnels (Zoom, Google Meet ou Microsoft Teams) permettant le partage d'écran, le chat interactif et l'enregistrement des sessions.
- **Espace de stockage partagé** : Accès à un dossier sécurisé (Drive ou Cloud) regroupant l'ensemble des supports de cours, les modèles de documents administratifs et les outils de calcul.
- **Assistance technique** : Support disponible pour aider les stagiaires à se connecter et à utiliser les outils numériques avant le début de la session.

### 2. Moyens pédagogiques :

- **Alternance théorie/pratique** : Apports théoriques illustrés par des cas concrets issus de l'expérience de terrain de la formatrice.
- **Ateliers de co-construction** : Sessions de travail en direct sur les documents réels du stagiaire (élaboration du projet de service, calcul du tarif horaire personnalisé).
- **Supports de cours** : Présentations visuelles (slides), fiches de synthèse et guides méthodologiques transmis après chaque module.
- **Mises en situation** : Jeux de rôles sur l'entretien de première visite et simulations de réponses aux exigences de l'agrément.

### 3. Suivi et évaluation :

- **Émargement numérique** : Signature de feuilles d'émargement électroniques à chaque demi-journée pour attester de la présence en direct.
- **Contrôle des connaissances** : Quiz interactifs en fin de module et étude de cas finale récapitulative.



- **Attestation** : Délivrance d'une attestation de fin de formation après validation des acquis.

